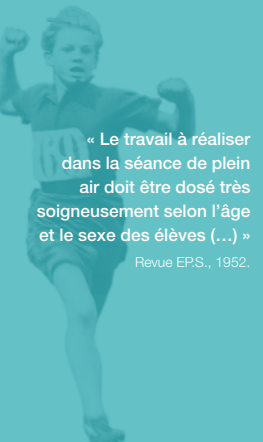


DISTINGUER



« Le travail à réaliser dans la séance de plein air doit être dosé très soigneusement selon l'âge et le sexe des élèves (...) »

Revue EP.S., 1952.

Si l'éducation par le sport tend à se démocratiser à partir de 1936, elle se différencie en fonction des publics. Les catégories populaires n'ont pas accès aux mêmes activités que les catégories aisées, tout comme les filles ne peuvent pratiquer de la même manière que les garçons. En ce sens, la pratique du sport est un marqueur social permettant de renforcer des identités. Derrière l'apparente homogénéité, de profondes différences existent dans l'accès et la pratique du sport.

Les sexes

Filles et garçons ne pratiquent ni ensemble ni les mêmes activités. Bien que l'école se convertisse à la mixité à partir des années 1960, l'éducation physique et sportive continue pendant longtemps à envisager un enseignement différencié. Leurs destinées sociales étant différentes, il s'agit de les préparer à devenir des hommes et des femmes. La force, la puissance et le courage sont promus chez les premiers alors que la grâce, l'esthétisme et la fluidité sont des qualités à assimiler pour les secondes. Si on ne naît pas femme, on le devient par l'intermédiaire d'activités sportives adaptées !

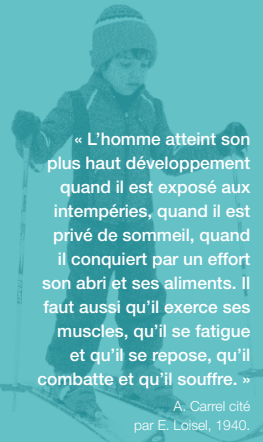
Les catégories sociales

Bien que les programmes d'enseignement apparaissent homogènes, les pratiques offrent des activités différenciées en fonction des publics. Alors que l'école primaire accueille tous les élèves, la gymnastique corrective est proposée aux classes s'adressant aux catégories populaires, pendant que les activités athlétiques sont pratiquées par les enfants issus des milieux aisés. Dans les collèges, la répartition est toujours présente en proposant des sports différents en fonction des milieux sociaux. À partir des années 1980, les mêmes pratiques paraissent être proposées à tous les élèves mais les modes d'enseignement se distinguent entre les établissements. L'éducation physique et sportive contribue aussi à la distinction sociale.

Soi-même

La pratique sportive est l'occasion d'explorer les possibilités offertes par l'environnement. Pendant longtemps, le groupe primait sur l'individu. L'altruisme ou le sacrifice était privilégié au détriment de la différenciation. Progressivement à partir des années 1950, la pratique du sport est devenue un moyen d'exister en tant qu'individu porteur de particularismes. Il devient alors un marqueur identitaire qui permet d'afficher ce qu'il est, ses valeurs, ses représentations mais aussi ses différences. D'une pratique de tous et pour tous, il est devenu une activité propre à chacun-e.

CONQUÉRIR



« L'homme atteint son plus haut développement quand il est exposé aux intempéries, quand il est privé de sommeil, quand il conquiert par un effort son abri et ses aliments. Il faut aussi qu'il exerce ses muscles, qu'il se fatigue et qu'il se repose, qu'il combatte et qu'il souffre. »

A. Carrel cité
par E. Loisel, 1940.

Le sport a un rôle majeur dans la conquête de nouveaux espaces, symboliques, physiques ou environnementaux. Après la traversée d'un milieu aquatique apparentée jadis à une conquête, l'éducation s'est appuyée sur de nouvelles pratiques, grâce à l'ouverture d'espaces autrefois réservés. Celles-ci ont élargi les champs des possibles des jeunes et des adultes. Certains environnements aux formes artificielles (mur d'escalade, etc.) et leurs impacts culturels et normatifs questionnent les enjeux et limites des conquêtes.

Conquêtes sociales et culturelles

Le sport est longtemps resté une activité réservée à une élite sociale. L'école a constitué un puissant moyen de démocratisation afin de permettre à celles et ceux né-e-s dans des familles modestes d'avoir accès à des pratiques longtemps distantes. Activité culturelle par excellence, la pratique du sport a été l'objet d'une conquête sociale qui continue à être d'actualité. Certains sports demeurent encore aujourd'hui réservés, bien que la plupart des fédérations souhaitent offrir les mêmes possibilités à tout le monde.

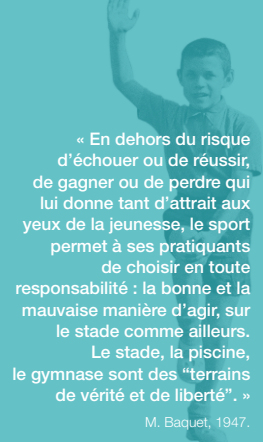
Conquêtes physiques

Pour le jeune enfant, marcher pour se déplacer constitue une conquête extraordinaire ! Le sport représente une occasion de découverte de ses possibilités motrices et morales contribuant à accroître le champ d'investissement des individus. Alors que courir quelques kilomètres était considéré comme un exploit dans les années 1930, franchir des obstacles et des espaces durant plus de 50 kilomètres (épreuves de trail, par exemple) est devenu aujourd'hui presque banal. La pratique dès le plus jeune âge, la rationalisation des entraînements autant que la passion des défis ont contribué à rendre envisageables des pratiques qui ne cessent de se renouveler.

Conquêtes territoriales

Longtemps le sport s'est cantonné à des espaces stabilisés (terrain vague, pistes, etc.). Quelques pionniers se sont essayés à gravir des sommets ou à glisser sur des pentes. De plus en plus d'individus ont alors envisagé d'investir de nouveaux territoires et d'en faire des terrains de jeu. Le sport a été ainsi un moyen de conquérir de nouveaux espaces, parfois de les domestiquer et quelquefois de les normaliser. Dans les montagnes hostiles, des stations de ski ont permis d'organiser une activité attrayante. Le désir étant sans fin, certains l'ont importé dans les villes et les déserts par l'intermédiaire de structures artificielles. Les aventures d'hier sont devenues le quotidien d'aujourd'hui. De nouveaux territoires sont-ils encore à conquérir ?

MORALISER



« En dehors du risque d'échouer ou de réussir, de gagner ou de perdre qui lui donne tant d'attrait aux yeux de la jeunesse, le sport permet à ses pratiquants de choisir en toute responsabilité : la bonne et la mauvaise manière d'agir, sur le stade comme ailleurs. Le stade, la piscine, le gymnase sont des "terrains de vérité et de liberté". »

M. Baquet, 1947.

L'éducation du physique est fondée sur l'objectif d'une formation morale. Les formes de groupement, l'autorité exercée par les maîtres comme les rôles donnés aux pratiquants visent à l'apprentissage de comportements socialement acceptables, au contrôle de soi et plus généralement à l'intériorisation de normes.

Le sport et ses valeurs

Respect de l'autre, esprit d'équipe, rejet de la violence, condamnation de la tricherie sont quelques-unes des valeurs attachées au sport. Elles constituent un socle moral qui justifie son utilisation à des fins éducatives. Il existerait un esprit du sport naturellement lié à toute pratique. Relevant d'une démarche humaniste, cette conception est à relativiser lorsqu'est engagée une démarche éducative. Si le sport peut favoriser le contrôle de soi, il peut aussi déclencher de la fureur. C'est l'une des raisons pour lesquelles il a été longtemps marginalisé à l'école. C'est aussi le fondement de sa présence scolaire lorsque les valeurs communément rattachées au sport sont devenues légitimes.

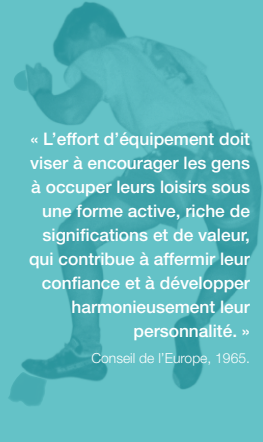
Imposer des hiérarchies

Le sport est organisé autour du principe de hiérarchisation. Les classements sont omniprésents et permettent de distinguer les plus forts des plus faibles. La pratique du sport constitue ainsi une forme d'apprentissage de la vie sociale et donc d'intériorisation des inégalités. Il permet aussi d'intégrer le principe d'autorité. L'entraîneur, l'éducateur ou l'animateur dispense son savoir à des néophytes qui sont conduits à suivre ses directives. Le sport maintient dans ce cas sa fonction d'inculcation d'une moralité en actes et conduit à forger la volonté.

Se sacrifier pour les autres

Si une moralité irréprochable se fonde sur une tenue adaptée, sur des règles de conduites conformes aux normes sociales, elle repose aussi sur une attention à l'autre ayant pris des formes diverses. Elle a été apparentée au sacrifice lorsque l'activité physique préparait à l'affrontement belliqueux. Elle a évolué avec la nécessité de s'intégrer à un groupe selon le principe que la force générée par une activité collective est supérieure à l'addition des individus qui y participent. Le sens du sacrifice pour autrui est aujourd'hui redéfini avec l'importance de lutter contre l'individualisme qui nécessite de développer des activités de partenariat. L'éducation morale ne s'envisage donc qu'au regard de l'environnement dans lequel elle se situe.

ÉQUIPER



« L'effort d'équipement doit viser à encourager les gens à occuper leurs loisirs sous une forme active, riche de significations et de valeur, qui contribue à affermir leur confiance et à développer harmonieusement leur personnalité. »

Conseil de l'Europe, 1965.

Les équipements sportifs permettent d'analyser la structuration des espaces scolaires. Soumis à des normalisations évolutives non systématiquement dépendantes des pratiques dispensées, ils permettent de préciser la place du sport dans les domaines sociaux aussi divers que l'école, les loisirs ou la ville, et d'en préciser les orientations pédagogiques.

Innover

Éduquer par le sport a nécessité d'inventer de nouveaux dispositifs de pratique. Dès le XVIII^e siècle, des structures ont été créées pour répondre aux exigences de formation morale et physique. Les objectifs pédagogiques ont ainsi constitué des moteurs d'innovations. La construction des gymnases de type COSEC (Complexe sportif évolutif couvert) a été déterminée par la nécessité d'une polyvalence pour former un pratiquant complet. D'abord ensembles architecturaux à part entière, les piscines ont été l'objet d'un fort développement dominé par leur accessibilité au moment où l'apprentissage de la natation a été considéré comme essentiel. Aujourd'hui et demain, l'intensité du renouvellement des équipements hérités des années 1960 devra initier de nouveaux lieux de pratique (city stade, etc.).

Façonner les territoires

Les villes nouvelles créées dans les années 1960 ont toutes comme point commun de donner une place considérable aux équipements. Les bases de loisir ont permis de domestiquer la nature et d'offrir des espaces d'activités au plus grand nombre. Alors que jusqu'à une période récente, la construction d'un établissement scolaire se limitait à des salles de classe et à une cour de récréation, les équipements sportifs sont devenus des repères structurants des espaces scolaires contemporains. Il en va souvent de leur attractivité auprès des élèves comme des familles.

Normaliser

La pratique du sport nécessite des équipements adaptés aux activités proposées. Toutefois, l'éducation définit des apprentissages qui doivent être dispensés à tous les élèves. Il a été nécessaire de normaliser les équipements afin de s'assurer que l'enseignement puisse se dérouler en respectant les exigences pédagogiques. Les piscines ont ainsi été équipées de passerelles puis de treuils pour contrôler la flottabilité des élèves. Des espaliers ont été installés dans les salles pour encadrer la gestuelle. Des murs artificiels d'escalade ont été produits pour s'assurer d'une progression régulière. Normaliser a donc conduit à offrir le même cadre d'activité à tous, au risque de standardiser les pratiques. Le souci de la sécurité a constitué l'une des raisons essentielles de ce processus.

ENDURCIR

« Être fort pour être utile »

G. Hébert dans L'Éducation physique virile et morale par la méthode naturelle.

L'éducation par le sport vise, dans certaines conditions et pour certains publics, à accepter de souffrir pour réussir. Cela passe par la confrontation aux autres comme à un environnement pouvant apparaître hostile, afin d'accepter les difficultés et donc de contribuer à se transformer (physiquement et moralement). Faire du sport dans un cadre éducatif n'est donc pas jouer mais davantage travailler, d'autant que la notion de plaisir intègre tardivement le propos éducatif.

Mentalement

Bien que l'on retienne du sport l'engagement moteur, l'une des fonctions essentielles de sa pratique se situe dans la formation morale. Le sacrifice d'hier s'est mué en ténacité aujourd'hui et l'on reconnaît souvent au sportif ses qualités morales censées faire la différence. Les institutions en charge de la jeunesse ont très rapidement saisi les bénéfices qu'elles pouvaient retirer d'une formation sportive bien maîtrisée en privilégiant, par exemple, les exercices de masse. Les formes d'enseignement se sont alors organisées pour répondre à ces besoins. La répétition quasi illimitée du même exercice devait permettre de dépasser les difficultés et d'accepter l'autorité. Les formes de travail collectif aujourd'hui doivent contribuer à accepter les échanges et déboucher sur des productions communes.

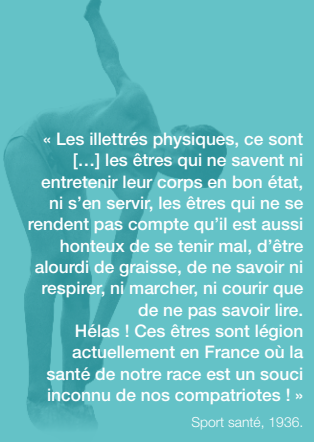
Physiquement

Un corps robuste a longtemps constitué un gage d'une formation de valeur. Les qualités de force ont d'abord été recherchées avant que l'adresse et l'agilité ne soient privilégiées. Le sport a alors constitué pendant longtemps une activité d'application de qualités développées par l'intermédiaire d'exercices localisés. L'intégrité physique des jeunes était protégée car il ne devait pas y avoir d'excès. Toujours encadré, l'engagement dans les activités s'est néanmoins accru avec l'utilisation éducative de sports plus enclins à mettre en valeur le combat physique. Très présent chez les garçons, l'endurcissement physique a été substitué chez les filles par l'embellissement.

Endurcir par l'environnement

La confrontation à l'environnement est l'occasion de se mesurer à des difficultés pour tenter de les dépasser. Courir dans la boue, dans l'eau, en forêt ou faire une activité dans des conditions climatiques extrêmes devaient permettre de développer les qualités physiques autant que de s'endurcir moralement. Toutefois, cette posture a toujours fait l'objet de controverses car la sécurité du pratiquant devait primer. Si pour les uns, faire du sport dans un environnement hostile permet de développer une sécurité active, pour d'autres, il est plus efficace de s'engager sur une sécurité passive en connaissant les règles de pratiques fondamentales. La passion du risque aujourd'hui rend désormais évidente la nécessité de faire de l'environnement naturel un terrain de jeu.

MÉDICALISER



« Les illettrés physiques, ce sont [...] les êtres qui ne savent ni entretenir leur corps en bon état, ni s'en servir, les êtres qui ne se rendent pas compte qu'il est aussi honteux de se tenir mal, d'être alourdi de graisse, de ne savoir ni respirer, ni marcher, ni courir que de ne pas savoir lire. Hélas ! Ces êtres sont légion actuellement en France où la santé de notre race est un souci inconnu de nos compatriotes ! »

Sport santé, 1936.

La santé et l'hygiène constituent une constante de la pratique du sport dans les contextes éducatifs. De la rééducation au bien-être, le spectre est large et permet de donner un sens à une pratique qui ne peut pas se limiter à l'effort. La place des médecins et les instruments utilisés conduisent à préciser les normes corporelles qui jalonnent l'histoire et à interroger les types de savoirs à transmettre. La pratique en plein air comme la nudité des corps permettent de caractériser cette fonction centrale du sport dans les contextes éducatifs

Relever la France

La France est régulièrement considérée en déclin. L'état physique de la jeunesse constitue un indicateur important de l'état de la Nation. Pendant très longtemps, la notion de race française, et son amélioration, a stimulé les initiatives. L'eugénisme, correspondant à une régénérescence, a conduit à s'attacher à améliorer certains des paramètres physiques considérés comme décisifs. Le combat contre certains fléaux, notamment l'alcoolisme, la tuberculose et les maladies vénériennes, a constitué des priorités. Aujourd'hui, la lutte contre l'obésité représente une actualisation de cette démarche. L'utilisation du sport traduit une conception biologique de l'être humain au détriment de sa fonction culturelle.


Définir des normes physiques

La recherche de la normalité demeure une quête sans fin. Elle s'est fondée sur des critères précis relevant, la plupart du temps, de caractéristiques physiques. Longueur des membres, posture, capacités respiratoires, forces développées ont permis de distinguer les individus selon une logique binaire (normal ou anormal). Des programmes de correction physique ont été organisés pour prendre en charge les sujets susceptibles d'être améliorés. Celles et ceux considéré-e-s comme handicapé-e-s ont ainsi longtemps été exclu-e-s et isolé-e-s dans des centres réservés. Les médecins sont devenus les régulateurs de l'activité physique. Bien que plus diffus, le totem de la normalité n'a pas disparu, avec sa fonction d'exclusion qui lui est liée (normes d'apparence chez les filles, taille et musculature chez les garçons, etc.).

La diversité des formes de santé

Que signifie être en bonne santé ? Longtemps liée à l'absence de maladies, celle-ci a été associée au bien-être physique, mental et social. Les activités ont été adaptées à ces conceptions. Si la gymnastique rééducative a été adaptée à la lutte contre certaines déformations physiques (scolioses, etc.), le sport s'est trouvé plus en phase avec des conceptions considérant le dynamisme et la capacité à se dépasser comme des indicateurs de bonne santé. Ces transformations illustrent la relativité d'une notion qui, malgré les apparences, ne peut être réduite à ces caractéristiques scientifiques elles-mêmes évolutives et indexées sur les normes sociales.

SOCIALISER



« Cette opération [ndlr : l'Année du sport de l'école à l'université] vise à mettre en avant le sport comme vecteur des valeurs éducatives et citoyennes à l'école, et hors de l'école [...] Elle doit permettre de souligner que le sport et l'école s'appuient sur les mêmes valeurs : le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le respect des autres, de soi et des règles, etc. »

N. Vallaud-Belkacem, 2015.

Le sport doit contribuer à l'insertion sociale. Celle-ci ne pouvant se décréter, elle s'appuie sur des pratiques permettant d'intérioriser certaines règles et de développer le respect des autres comme celui de la Nation. La Nation, très présente entre 1936 et le milieu des années 1960, caractérise un creuset commun de socialisation. L'évolution des formes de citoyenneté promeut les particularismes. En résultent des formes différenciées de pratiques du sport, selon certaines catégories sociales.

Transmettre des règles

Le sport est organisé autour de règlements régulant son organisation. À ces règles objectives se surajoutent des règles implicites qui facilitent le déroulement du match ou l'épreuve d'athlétisme. Régulièrement, le terrain de sport est ainsi considéré comme un lieu d'apprentissage de la vie sociale où la cohésion est dépendante de l'acceptation de règles communes. Penser aux autres davantage qu'à soi constitue un leitmotiv depuis plus d'un siècle. L'utilisation d'une diversité d'activités est alors censée permettre l'acquisition d'une pluralité de règles, qui recouvrent celles auxquelles l'individu sera confronté dans son quotidien.

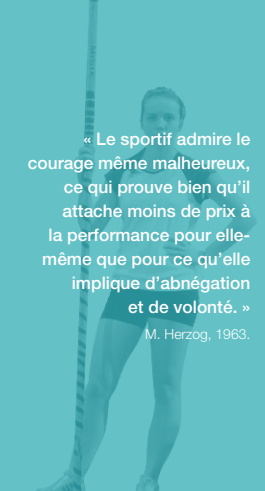
Intégrer des devoirs

L'un des rôles majeurs de l'école se situe dans la socialisation des jeunes. L'objectif est de les amener à ne pas considérer que leurs actions ne sont dépendantes que d'eux-mêmes. Ils doivent intégrer les exigences au sein de l'environnement dans lequel leurs actions se déploient. L'éducation par le sport est investie de cette mission afin de contribuer à la formation citoyenne. Celle-ci peut correspondre au salut au drapeau en début de séance ou à l'hymne prononcé en début de match. Elle s'incarne aussi par la reconnaissance du pays par l'intermédiaire de la remise de diplômes ou d'insignes équivalents à une légion d'honneur sportive. Elle peut se vivre en actes par l'arbitrage de ses camarades ou la participation à la gestion d'un entraînement.

De l'éducation de tous à l'éducation pour tous

Une forme d'éducation physique et sportive collectiviste a été organisée pendant longtemps. Les activités de masse, durant lesquelles tout le monde devait faire la même chose au même moment, ou encore la normalisation des corps ont conduit à une standardisation des apprentissages. Tous les élèves devaient faire à peu près la même chose au même âge, afin de produire le même résultat. L'attention portée aux différences a pour conséquence une individualisation progressive de l'enseignement. Le ressenti de chacun est pris en compte pour mettre en place des démarches personnelles. Cette orientation conduit à intégrer de nouveaux publics tels que les personnes en situation de handicap.

PERFORMER



« Le sportif admire le courage même malheureux, ce qui prouve bien qu'il attache moins de prix à la performance pour elle-même que pour ce qu'elle implique d'abnégation et de volonté. »

M. Herzog, 1963.

La performance – dépassement de soi et des autres – paraît au cœur de l'exercice physique. Les types de mouvements produits lors d'activités physiques et d'épreuves sont plus souvent rattachés à une logique de redressement, sous des formes diversifiées, qu'au principe de dépassement. Performer dans un cadre éducatif conduit d'abord à certains aménagements (refus de la maximalisation de l'effort, etc.), progressivement la performance devient un régulateur des apprentissages. Elle est enfin considérée comme secondaire en particulier dans le cadre scolaire. Certains espaces de pratiques, tels que l'association sportive d'établissement ou le club, maintiennent toutefois cet attachement à la performance, synonyme d'excellence.

Mesurer

La performance correspond à une production humaine qu'il convient de prendre en compte de manière rationnelle. L'enjeu est important car il doit permettre d'assurer une forme d'égalité dans la perception de la performance. Ce principe a conduit à utiliser des outils permettant de mesurer une dimension jugée prioritaire (la vitesse avec le chronomètre, etc.) ou un niveau minimal à atteindre pour un âge donné (table Letessier, etc.), afin de vérifier une progression considérée comme normale. Aujourd'hui, cette mesure est plurielle avec la prise en compte des connaissances acquises ou l'engagement de l'élève dans la démarche d'apprentissage.

Encadrer

L'attention portée à la performance a conduit à mettre en place des démarches d'entraînement rigoureuses. À l'école ou dans les clubs, leur efficacité a été évaluée à l'aune de la production finale. Elle a conduit à mettre en place des dispositifs en vue de développer des habiletés très précises. Alors que pendant longtemps, les facteurs biologiques ont prédominé avec la prédilection pour la force, la vitesse ou la résistance, les aspects cognitifs ou affectifs ont enrichi les démarches d'apprentissage pour permettre aux pratiquants d'améliorer leur aisance.

Titrer

Alors que la performance a longtemps été un moyen de faire évoluer les apprentissages au regard des manquements constatés, à partir du milieu des années 1930 elle a été un moyen d'identifier les meilleurs. Le développement des associations sportives d'établissement comme le succès des compétitions extrascolaires ont contribué à cette valorisation. La création du brevet sportif populaire a symbolisé ce souci de reconnaissance des performances produites, organisé autour d'un cérémonial : remise de certificats, de médailles, de coupes, etc. La prise en compte d'une note d'EPS facultative à partir de 1941, obligatoire avec uniquement les points supérieurs à la moyenne en 1959, puis équivalente aux autres disciplines en 1983 consacre cette volonté.